

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019*Non audité*

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
René Beauregard	26 769	13 385
Francine Vallières Juteau	2 995	1 498
Pierre Daigle	2 995	1 498
Sophie Beauregard	2 995	1 498
Christian Marois	2 995	1 498
François Lamoureux	2 995	1 498
Johanne Desabrais	2 995	1 498

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).